

Marie-Cécile SARRAZIN

Avocat à la Cour, spécialiste en droit public

FORMATION

- 2009 **Certificat de spécialisation en Droit public**
- 1998 **Institut de Droit Public des Affaires**
- 1997 **Certificat d'aptitude à la profession d'avocat**
- 1995 **DESS «Droit communautaire et droit des affaires»**
- 1994 **Maîtrise de droit public (Université Bordeaux IV Montesquieu)**

DOMAINES DE COMPÉTENCE

Responsabilité de la puissance publique – Travaux publics - Environnement et installations classées – Concurrence et régulation - Collectivités territoriales et intercommunalité – Contrats et marchés publics

EXPÉRIENCE

Depuis oct. 2000 - S.C.P. Lyon-Caen & Thiriez, Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, collaboratrice en droit public : Rédaction de consultations juridiques, mémoires contentieux, assistance et représentation en justice notamment dans le domaine de la responsabilité de la puissance publique, des travaux publics, du droit des collectivités locales et de l'intercommunalité, du droit de la concurrence et de la régulation, du droit des contrats et des marchés publics; assistance juridique des collectivités publiques à la passation, la négociation et l'exécution de leurs contrats ; conseil opérationnel aux collectivités publiques.

2000-1998 - S.C.P. Richard et Mandelkern, Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, collaboratrice en droit public : droit médical et hospitalier, droit de la fonction publique

1997 - Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, juriste en droit public : droit de la responsabilité médicale, droit de la fonction publique hospitalière

1996 - Cabinet Khindria & Co, Assistante juridique, Droit international.

1995 - Fédération Bancaire Européenne, BRUXELLES, préparation à la mise en place de la monnaie unique

INTERVENTIONS - FORMATIONS

6 février 2013 : Interview par Achatpublic.info « **Eléments d'appréciation ou sous-sous critères ?** » : A propos de l'ordonnance du Tribunal administratif de Lyon (juge des référés précontractuels) du 15 janvier 2013, SARL BOTTA ET ARRIGONI ;

30 juin 2009 : Interview par Achatpublic.info in « **CAA Nancy : le DGD n'empêche pas la responsabilité contractuelle** » : A propos de l'arrêt de la cour administrative d'appel de Nancy du 28 mai 2009 « cabinet Lenys Concept et autres »

janv. 2001 : Development Institute International, « **Nouveaux contrats responsabilité civile médicale, Comment gérer l'évolution jurisprudentielle d'une responsabilité pour faute à une responsabilité sans faute ?** », PARIS

TRAVAUX - PUBLICATIONS

2011 : « **La reprise en régie : retour d'expérience d'Aire-sur-l'Adour et de Magescq (Landes)** », Actualité de la Commande et des Contrats Publics (ACCP) septembre 2011, n°113 ;

2001 : « **Les critères d'appréciation des offres dans les délégations de service public** », Actualité de la Commande et des Contrats Publics (ACCP) 2001, n°4

LANGUES ETRANGERES

Anglais, allemand et italien